

COMMUNE DE SAINT CIERGE LA SERRE

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

du 27 septembre 2023

Étaient présents : Mesdames BRIVET Sylvette, CHAUDIER Alexandra, Messieurs BLANC Pierre, CHIEZE Bernard, GODEFROY Cyril, NAUDOT Olivier, VIVAT Thierry. formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés : Mme CHOLVY Mélanie, Messieurs CHAPUIS Jean-Marc, ROCHE Stéphane,

Pouvoir : M. Stéphane ROCHE à Mme Sylvette BRIVET

Mme Alexandra CHAUDIER a été élue secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 18h35.

❖ **Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 28 juin 2023**

8 Validations

❖ **Modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Privas Centre Ardèche**

Le conservatoire de Privas va être géré par la CAPCA à hauteur de 40% et 60% à la charge de la commune de Privas. Aucun impact pour le budget de la commune car nous n'avons aucun élève au conservatoire.

8 Validations

❖ **Rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées : transfert de la compétence de l'enseignement musical**

8 Validations

❖ **Demande de modification du circuit de transport scolaire du collège**

Un arrêt est créé à Aurelle pour le trajet du collège à compter du 06 novembre 2023.

8 Validations

❖ **Questions diverses**

- Travaux finis sur la route de St Julien en St Alban
- Mur de soutènement à La Coste fissure de la route
- Antenne 4G a pris la foudre
- Un courrier va être envoyé à chaque habitant pour le nouveau mode de collecte des déchets qui sera effectif au 01 novembre 2023

Séance levée à 19h35.